

# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

neodisher CombiDry

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG  
Mühlenhagen 85  
D-20539 Hamburg  
No. de téléphone +49 40 789 60 0  
No. Fax +49 40 789 60 120  
www.drweigert.com

#### Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations complémentaires

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### acide citrique

No. CAS 77-92-9  
No. EINECS 201-069-1  
Numéro d'enregistrement 01-2119457026-42

# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

Concentration	>=	1	<	10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
		Eye Irrit. 2		H319	
		STOT SE 3		H335	

## Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 30 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### propan-2-ol

Liste	VLEP			
Valeur limite à courte terme	980	mg/m <sup>3</sup>	400	ppm(V)
Remarque: TMP: 84; FT: 66				

#### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

Utilisation	Contact permanent avec les mains		
Matériau approprié	néoprène		
Épaisseur du gant	>=	0,65	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,4	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains		
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,11	mm

La protection des mains doit se conformer EN ISO 374.

## Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

## Protection du corps

N'est pas nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État de la matière</b>	liquide		
<b>Couleur</b>	bleu		
<b>Odeur</b>	caractéristique		
<b>Point de fusion</b>	non déterminé		
Remarque	non déterminé		
<b>Point de congélation</b>	non déterminé		
Remarque	non déterminé		
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	non déterminé		
Remarque	non déterminé		
<b>inflammabilité</b>	Non applicable		
évaluation	Non applicable		
<b>Limite inférieure et supérieure d'explosion</b>	Non applicable		
Remarque	Non applicable		
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable		
Remarque	Non applicable		
<b>Température d'inflammabilité</b>	Non applicable		
Remarque	Non applicable		
<b>température de décomposition</b>	non déterminé		
Remarque	non déterminé		
Remarque	non déterminé		
<b>valeur pH</b>	env. 1,9		
Valeur	env.	1,9	
température		20	°C
<b>Viscosité</b>			
<b>dynamique</b>			
Valeur	<	50	mPa.s
température		20	°C

# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

## **solubilité(s)**

Remarque non déterminé

## **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Remarque non déterminé

## **Pression de vapeur**

Remarque non déterminé

## **Densité et/ou densité relative**

Valeur 1,01 g/cm<sup>3</sup>  
température 20 °C

## **Densité de vapeur relative**

Remarque non déterminé

## **9.2. Autres informations**

### **La limite de l'odeur**

Remarque non déterminé

### **Le coefficient de l'évaporation**

Remarque non déterminé

### **Hydrosolubilité**

Remarque miscible en toutes proportions

### **température d'auto-inflammabilité**

Remarque Non applicable

### **propriétés explosives**

évaluation non

### **Propriétés comburantes**

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

### **Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### **10.2. Stabilité chimique**

Pas de réaction dangereuse connue.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

### **10.4. Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

### **10.5. Matières incompatibles**

Aucuns connus.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

## Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

## Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

### acide citrique

Espèces	rat		
DL50		11700	mg/kg

### acide citrique

Espèces	souris		
DL50		5040	mg/kg

## Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Toxicité aiguë par inhalation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Corrosion/irritation cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## sensibilisation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Mutagénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Toxicité pour la reproduction

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Cancérogénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez

# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

l'homme.

## Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### acide citrique

Espèces	cyprins dorés ( <i>Leuciscus idus</i> )			
CL 50	440	à	706	mg/l
Durée d'exposition	96	h		

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### acide citrique

Espèces	Daphnia magna			
CE50	120			mg/l
Durée d'exposition	72	h		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Indications générales

non déterminé

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Indications générales

non déterminé

#### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Indications générales

non déterminé

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

### 12.7. Autres effets néfastes

#### Indications générales

non déterminé

#### Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE 18 01 06\* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

Code de déchets CEE 20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

Code de déchets CEE 15 01 02 emballages en matières plastiques

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Code de déchets CEE 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

### Information pour tous les modes de transport

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

#### Autres informations

##### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

moins de 5 %: \*\*\*

agents de surface non ioniques, phosphonates

#### COV

COV (CE) 0 %

#### Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations



# neodisher CombiDry

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
04.06.2021

Date d'impression  
23.01.23

## mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

## catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2  
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

## abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
IATA: International Air Transport Association  
VOC: Volatile Organic Compound  
LD: Lethal dose  
LC: Lethal concentration  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative  
SVHC: Substances of very high concern  
UN: United Nations  
CAS: Chemical Abstracts Service  
OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development  
GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals  
REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals  
MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)  
IBC: Intermediate Bulk Container  
ASTM: American Society for Testing And Materials  
TSCA: Toxic Substances Control Act (USA)  
WHO: World Health Organization  
IMO: International Maritime Organization  
IUCLID: International Uniform Chemical Information Database

## Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.